

LE NOUVEAU CODE MAROCAIN DE NATIONALITE ET LES ENFANTS ISSUS DU MARIAGE MIXTE



**Actes de la journée d'études organisée à Rabat
le 15 décembre 2007 par l'Association «Migrations et Droits»
et la Chaire UNESCO «Migration et Droits Humains» au sein de
l'Institut National de la Jeunesse et de la Démocratie pour célébrer
la journée internationale des droits de l'homme (le 10 décembre)
et la journée internationale des migrants (le 18 décembre)**

**Sous la Direction de
M'hamed DRISSI, Ph. D**

Secrétaire Général de l'Association «Migrations et Droits»

TABLE DES MATIERES

Introduction	7
M'hamed DRISSI	
Ouverture de la séance	9
Khadija ELMADMAD	
Première Intervention	17
Mina ELMGHARI	
Deuxième Intervention	22
Saâdia BELMIR	
Troisième Intervention	28
Hind TAK TAK	
Quatrième Intervention	41
Sepideh Labani Motlagh	
Cinquième Intervention	56
Abdellah BELLAMKADDAM	
Débats animés par :	
Fatna SERHANE,	54
Rajaa NAJI	55
Fadel BOUCETTA	57
Clôture :	61
M'hamed DRISSI	
Annexes :	67
Extrait du Discours Royal à l'occasion de la fête du trône 2005	
Code de la nationalité marocaine (Version française)	
Code de la nationalité marocaine (Version arabe)	
Présentation et circulaires ministériels y afférentes	

Ouverture de la séance

Madame Elmadmad

Présidente de l'association «Migrants et Droits»

Titulaire de la Chaire UNESCO

«Migration et Droits Humains»

Je remercie tout le monde ici présent d'avoir bien voulu faire le déplacement durant un jour du week end pour parler d'un thème assez intéressant pour nous tous.

Je voudrais également remercier les intervenantes et les deux présidentes (qui sont des grands spécialistes de la question) pour avoir vraiment voulu participer, intervenir et présider les sessions de cette journée d'études.

Cette rencontre va nous permettre de réfléchir sur un thème et sur une loi importante pour la protection des droits des enfants et de la femme marocaine.

Comme vous le savez, cette manifestation culturelle est organisée par deux institutions : l'Association «Migrations et Droits» et la Chaire UNESCO «Migration et Droits de Humains».

L'Association «Migrations et Droits» a été récemment créée au mois de mai 2007. Ses membres sont pour la plupart des chercheurs, des praticiens et des spécialistes en migration.

La Chaire UNESCO «Migration et Droits Humains» a été créée en 2001. Elle est pour le moment la seule Chaire UNESCO sur la migration. La Chaire a pour principal objectif de développer la formation et la recherche sur la